

SUGGESTION DE COURRIER A ADRESSER AUX FAMILLES AYANT RECEMMENT FAIT APPEL A L'ÉGLISE POUR DES FUNERAILLES

Madame, Monsieur

Vous avez connu récemment un deuil et, à votre demande, nous vous avons accompagné dans cette douloureuse épreuve.

Nous tenons à vous assurer de nos prières et de nos pensées pour vous et le défunt, et restons à votre écoute.

Durant la préparation et la célébration des obsèques, notre équipe vous a apporté son soutien et son aide. Il est de notre devoir d'être présents aux côtés des chrétiens dans toutes les étapes de leur vie, dans les moments de joie comme de tristesse.

Savez-vous que pour permettre aux prêtres et aux salariés du diocèse de vivre et d'agir, nous ne recevons aucune forme d'aide ou de subvention ? Nous ne pouvons compter que sur la générosité des catholiques grâce à leur participation au Denier de l'Église.

Or, nous devons constater que 10 % seulement des catholiques de notre diocèse de Cambrai participent au Denier de l'Église. Tous les catholiques sont pourtant concernés, qu'ils soient pratiquants réguliers ou occasionnels.

En joignant à ce courrier un dépliant présentant le Denier de l'Église, nous souhaitons vous sensibiliser et vous informer. Peut-être avez-vous déjà donné au Denier, peut-être le ferez-vous dans quelques années. Quelle que soit votre situation, nous vous remercions de lire ce document avec attention et restons bien entendu à votre disposition pour échanger sur le sens de cette démarche.

Comme chaque famille, la famille de l'Église ne peut vivre que grâce à la participation et à la solidarité de tous ses membres. Nous comptons sur votre compréhension.

Votre curé et l'équipe de la paroisse

